

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 février, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 7 février 2023, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 27

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe
ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI,
Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGRO, Monsieur
Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL,
Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame
Anne-Sophie DUGUAY, Madame Rosa SAADI, Monsieur Julien
PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD,
Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame
Marilyne LANTRAIN, Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga
ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

Mme Nicole BROCARD à Mme Sylvie ROBY.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGRO.
M. Vincent PINEL à M. Serge GODARD.

Absents excusés :

Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGRO

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, voici le compte-rendu des décisions prises par le Maire en exercice depuis la séance du 16 décembre 2022 dans le cadre des délégations d'attributions qui lui ont été accordées par la délibération n°2020DELIB0149 du 17 décembre 2020, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2022DEC0231	06.12.2022	Un compte de dépôt de fonds au trésor est ouvert au titre de la régie d'avances du musée Adrien Mentienne au nom du régisseur ès qualité auprès de la Direction départementale des Finances Publiques du Val-de-Marne.
2022DEC0232	06.12.2022	<p>Contrat de prestation de service avec la société PRAETORIAN TRAJAN SISE 31-33 RUE DES Clotais – parc des activités des Maisons des Rouges – 94360 Bry-sur-Marne pour le recrutement d'un agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).</p> <p>Ces prestations seront d'un montant total de 2 830,62 € HT (soit 3 396 € TTC), sur la base d'un forfait de 6h, couvrant la période du 14 janvier au 30 juin 2023 inclus.</p> <p>Les prestations de service auront lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, les jours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Samedi 14 janvier 2023 de 12h00 à 18h00 • Vendredi 27 janvier 2023 de 18h30 à 00h30 • Dimanche 05 février 2023 de 13h00 à 19h00 • Vendredi 10 février 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 17 février 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 10 mars 2023 de 18h30 à 00h30 • Samedi 18 mars 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 24 mars 2023 de 18h30 à 00h30 • Samedi 01 avril 2023 de 18h30 à 00h30 • Mardi 18 avril 2023 de 18h30 à 00h30 • Samedi 13 mai 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 19 mai 2023 de 18h30 à 00h30 • Samedi 27 mai 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 02 juin 2023 de 19h00 à 01h00 • Samedi 03 juin 2023 de 18h30 à 00h30 • Samedi 10 juin 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 16 juin 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 23 juin 2023 de 18h30 à 00h30 • Vendredi 30 juin 2023 de 18h30 à 00h30
2022DEC0233	09.12.2022	<p>Contrat de prestation avec la société APS Services domiciliée au 32 rue du Pipet à Montreuil aux Lions (92310) relatif à l'animation « Photo de Noël » incluant l'intervention d'un photographe, de son assistant lutin et de l'impression photos en illimité, et l'animation « Père Noël » incluant l'intervention d'un comédien en costume, moyennant le paiement de 3 000 euros HT.</p> <p>La prestation s'est déroulée le vendredi 16 décembre 2022 entre 16h et 21h, le samedi 17 décembre 2022 entre 10h et 19h et le dimanche 18 décembre 2022 entre 10h et 18h, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).</p>
2022DEC0234	12.12.2022	<p>Contrat de prestation avec la société Promotrain domiciliée au 177 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200), relatif à l'animation « Petit train de Noël » incluant la mise à disposition d'un train et d'un chauffeur, moyennant le paiement de 5 800 euros HT.</p> <p>La prestation s'est déroulée le samedi 17 et le dimanche 18 décembre 2022 de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, avec un départ depuis le jardin Paul Berthet (94360).</p>

2022DEC0235	07.12.2022	Contrat avec l'entreprise OSMOSE sise 15 rue du pât des vignes 77450 Isles-les-Villenoy représentée par Monsieur Clément PASDELOUP, pour une représentation d'un spectacle de magie le 14 décembre 2022 destiné aux enfants des accueils de loisirs. Cette prestation est d'un montant de 1065 € euros HT.									
2022DEC0236	12.12.2022	La décision n° n°2022DEC0219 en date du 23 novembre 2022 est abrogée. Convention avec Monsieur Julien GOHIER, Médecin libéral, domicilié au 25 rue du Rond-point à Bry-sur-Marne (94360) ayant pour objet la mise à disposition temporaire du rez-de-chaussée du pavillon sis 46 boulevard Galliéni à compter du 1 ^{er} décembre 2022 pour une durée maximum d'un an afin d'y installer son cabinet médical. Le montant de la redevance d'occupation est fixé mensuellement à 800 € HT hors charges. Une franchise de loyer est consentie au titre du mois de décembre 2022 afin de permettre à l'occupant de réaliser les travaux d'aménagement nécessaires.									
2022DEC0237	12.12.2022	Contrat de prestation artistique avec la société de production PARADOXE (S) sise, 14 rue Voloreille – 25380 Droitfontaine-Belleherbe, pour 1 spectacle « Courgette », pour un montant total de 5100 € Hors Taxe (soit 5380,50 € TTC - cinq mille trois-cent-quatre-vingt euros et cinquante centimes). La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet - 94360 Bry-sur-Marne, le vendredi 10 mars 2023 à 20h30.									
2022DEC0238	14.12.2022	Contrat avec Mme Fatoumata BALLEY, domiciliée au 31 Avenue de l'étoile 93160 Noisy-le-Grand, du 15 novembre 2022 mars au 28 mars 2023. Ce contrat a pour objet la location de la mezzanine comprenant la mise à disposition d'un vestiaire au gymnase Marie-Amélie Le Fur dont les droits d'utilisation sur la période scolaire (hors vacances scolaires) s'élèvent à la somme totale prévisionnelle de 625 € pour 2 heures d'utilisation par semaine jusqu'au 20 décembre 2022 et 1 heure et demi à compter du 10 janvier 2023 au 28 mars 2023. Chaque location supplémentaire et ponctuelle du plateau omnisport (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire), sur la période des vacances scolaires 2022-2023, sera facturée 25 € l'heure.									
2022DEC0239	14.12.2022	Contrat avec Axima, sis au 33 rue des Clotais 94360 Bry-sur-Marne, du 10 novembre 2022 mars au 31 août 2023. Ce contrat a pour objet la location du plateau omnisport comprenant la mise à disposition d'un vestiaire au gymnase Marie-Amélie Le Fur dont les droits d'utilisation sur la période scolaire (hors vacances scolaires) s'élèvent à la somme totale prévisionnelle de 1522.5 € pour 1 heure et demi d'utilisation par semaine. Chaque location supplémentaire et ponctuelle du plateau omnisport (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire), sur la période des vacances scolaires 2022-2023, sera facturée 35 € l'heure.									
2022DEC0240	14.12.2022	Fixe le tarif des sorties organisées pour les enfants à l'occasion des vacances sportives de Noël 2022, comme suit : <table border="1" data-bbox="550 1825 1372 1960"> <thead> <tr> <th></th> <th>Tarif enfant Bryard</th> <th>Tarif enfant non-Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sortie piscine du Perreux (maternels) le 21 décembre</td> <td>1.05 €</td> <td>2.10 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie trampoline à Chennevières-sur-Marne (Elémentaires) le 29 décembre</td> <td>11.25 €</td> <td>22.50 €</td> </tr> </tbody> </table>		Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard	Sortie piscine du Perreux (maternels) le 21 décembre	1.05 €	2.10 €	Sortie trampoline à Chennevières-sur-Marne (Elémentaires) le 29 décembre	11.25 €	22.50 €
	Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard									
Sortie piscine du Perreux (maternels) le 21 décembre	1.05 €	2.10 €									
Sortie trampoline à Chennevières-sur-Marne (Elémentaires) le 29 décembre	11.25 €	22.50 €									

2022DEC0241	12.12.2022	Signature de l'avenant n°2 de réajustement au contrat d'assurance « Véhicules à moteur » avec la compagnie d'assurance SMACL, sise, 141 avenue Salvador Allende 79031 Niort Cedex 9 majorant de 1 575,45 € HT le montant de cotisation au titre de l'année 2022.
2022DEC0242	12.12.2022	Contrat de prestation avec la société Delta Services Organisation domiciliée au 15 rue Cugnot à Paris (75018), relatif à l'animation « La belle histoire du Père Noël » incluant l'intervention d'un comédien en costume de Père Noël, moyennant le paiement de 1 070 euros HT. La prestation s'est déroulée le vendredi 16 décembre 2022 en 3 passages de 30 minutes à 17h, 18h et 19h, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).
2022DEC0243	12.12.2022	Contrat de prestation avec la société Delta Services Organisation domiciliée au 15 rue Cugnot à Paris (75018), relatif à l'animation « Lumière de Noël » incluant l'intervention d'une échassière, d'un échassier et d'un acrobate, moyennant le paiement de 2 187 euros HT. La prestation s'est déroulée le vendredi 16 décembre 2022 en 3 passages de 30 minutes, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).
2022DEC0244	12.12.2022	Contrat de prestation avec la société Delta Services Organisation domiciliée au 15 rue Cugnot à Paris (75018), relatif à l'animation « Ferme vivante » incluant l'intervention d'un fermier et ses 15 animaux, moyennant le paiement de 1 895 euros HT. La prestation s'est déroulée le samedi 17 décembre 2022, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).
2022DEC0245	13.12.2022	Contrat de prestation avec la société Delta Services Organisation domiciliée au 15 rue Cugnot à Paris (75018), relatif à la représentation du spectacle « Etincelles » incluant l'intervention de 2 artistes jongleurs de feu, moyennant le paiement de 2 025 euros HT. La prestation s'est déroulée le samedi 17 décembre 2022 à 18h, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).
2022DEC0246	12.12.2022	Contrat de prestation avec la société Delta Services Organisation domiciliée au 15 rue Cugnot à Paris (75018), relatif à l'animation musicale « Banda des lutins » incluant l'intervention de 10 musiciens, moyennant le paiement de 1 650 euros HT. La prestation s'est déroulée le dimanche 18 décembre 2022, entre 14h et 18h en plusieurs sets, sur le parvis de l'Hôtel de ville (94360).
2022DEC0247		Pas d'acte

2022DEC0248	14.12.2022	<p>La décision n°2022DEC0196 en date du 12 octobre 2022 portant sur la tarification du marché de Noël est abrogée. Les tarifs pour les exposants au Marché de Noël du vendredi 16 au dimanche 18 décembre 2022 sont les suivants :</p> <table border="1" data-bbox="552 353 1369 745"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Tarif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification non résident bryard</td> <td>200 €</td> </tr> <tr> <td>Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification résident bryard</td> <td>100 €</td> </tr> <tr> <td>Cautionnement exigé, au regard de la mise à disposition du chalet et du matériel électrique (éclairage et chauffage inclus)</td> <td>1 000 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait ménage, facturé dans le cadre où le chalet ne serait pas restitué dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)</td> <td>100 €</td> </tr> <tr> <td>Emplacement Food Truck de maximum 5 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité</td> <td>100 €</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Tarif	Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification non résident bryard	200 €	Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification résident bryard	100 €	Cautionnement exigé, au regard de la mise à disposition du chalet et du matériel électrique (éclairage et chauffage inclus)	1 000 €	Forfait ménage, facturé dans le cadre où le chalet ne serait pas restitué dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)	100 €	Emplacement Food Truck de maximum 5 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité	100 €									
Catégorie	Tarif																						
Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification non résident bryard	200 €																						
Location d'un chalet en bois de 3 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité et du chauffage – tarification résident bryard	100 €																						
Cautionnement exigé, au regard de la mise à disposition du chalet et du matériel électrique (éclairage et chauffage inclus)	1 000 €																						
Forfait ménage, facturé dans le cadre où le chalet ne serait pas restitué dans un état normal de propreté (même état qu'à la réception)	100 €																						
Emplacement Food Truck de maximum 5 m x 2 m, incluant la fourniture de l'électricité	100 €																						
2022DEC0249	03.01.2023	<p>Fixe les tarifs des sorties organisées pour les jeunes de l'Espace Co. pendant la période des vacances scolaires de NOEL 2022, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="549 925 1375 1238"> <thead> <tr> <th>Sortie</th> <th>Tarifs Bryard</th> <th>Tarifs non Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Foire foraine 104 de Paris (le 20/12/2022)</td> <td>2€50</td> <td>5€</td> </tr> <tr> <td>Quizz boxing (le 22/12/2022)</td> <td>7€50</td> <td>15€</td> </tr> <tr> <td>Cinéma (le 22/12/2022)</td> <td>4€50</td> <td>9€</td> </tr> <tr> <td>Cinéma (le 26/12/2022)</td> <td>4€50</td> <td>9€</td> </tr> <tr> <td>Patinoire de Bercy (le 27/12/2022)</td> <td>4€20</td> <td>8€40</td> </tr> <tr> <td>Escape Game Métro (le 29/12/2022)</td> <td>13€30</td> <td>26€60</td> </tr> </tbody> </table>	Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard	Foire foraine 104 de Paris (le 20/12/2022)	2€50	5€	Quizz boxing (le 22/12/2022)	7€50	15€	Cinéma (le 22/12/2022)	4€50	9€	Cinéma (le 26/12/2022)	4€50	9€	Patinoire de Bercy (le 27/12/2022)	4€20	8€40	Escape Game Métro (le 29/12/2022)	13€30	26€60
Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard																					
Foire foraine 104 de Paris (le 20/12/2022)	2€50	5€																					
Quizz boxing (le 22/12/2022)	7€50	15€																					
Cinéma (le 22/12/2022)	4€50	9€																					
Cinéma (le 26/12/2022)	4€50	9€																					
Patinoire de Bercy (le 27/12/2022)	4€20	8€40																					
Escape Game Métro (le 29/12/2022)	13€30	26€60																					
2023DEC0001	12.01.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec la société de production GROUPE ACARRE FRANCE, sis 10 rue de Tracy, 75002 - Paris, pour 1 spectacle « Reggiani par Eric Laugérias », pour un montant total de 6800 € Hors Taxe (soit 7174 € TTC - sept mille soixante-quatorze euros).</p> <p>La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet - 94360 Bry-sur-Marne, le vendredi 10 février 2023 à 20h30.</p>																					
2023DEC0002	12.01.2023	<p>Contrat de prestation artistique avec la société de production SCENE ET PUBLIC sise, 73 rue de Clignancourt - 75018 - Paris, pour le spectacle « Le cas Martin Piche », pour un montant total de 4000 € Hors Taxe (soit 4220 € TTC quatre mille deux – cent - vingt euros).</p> <p>La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 - Bry-sur-Marne, le samedi 1er avril 2023 à 20h30.</p>																					

2023DEC0003	09.01.2023	<p>Contrat de prestation intellectuelle d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de marché de restauration des secteurs de l'enfance et de la petite enfance avec la société Agriate Conseil, sise rue 65 rue d'Anjou 75008 PARIS pour un montant total maximum de 11 000,00 € euros HT soit 5 500,00 € euros HT pour chacun des lots (tranche ferme de 2 600,00 € HT et tranche optionnelle 2 900,00 € HT) « Fourniture de repas et diverses prestations de restauration scolaire et des centres de loisirs » et « Fourniture de repas et goûters pour la restauration de la petite enfance ».</p>																									
2023DEC0004	20.01.2023	<p>Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les études de faisabilité d'une opération immobilière complexe sur le secteur Favier à Bry-sur-Marne avec la Société Publique Locale Marne au Bois, sise 229 rue la Fontaine à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120).</p> <p>Le délai maximal d'exécution des différentes prestations par l'AMO est fixé selon le calendrier suivant :</p> <table border="1" data-bbox="547 745 1370 922"> <thead> <tr> <th>Mission</th> <th>Délai d'exécution (AMO)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Formalisation d'une convention partenariale d'études</td> <td>3 semaines</td> </tr> <tr> <td>Etudes préalables</td> <td>6 semaines</td> </tr> <tr> <td>Faisabilités architecturales</td> <td>8 semaines</td> </tr> <tr> <td>Faisabilité financière et juridique</td> <td>2 semaines</td> </tr> </tbody> </table> <p>La rémunération du prestataire se décomposera comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="547 965 1370 1167"> <thead> <tr> <th></th> <th>HT</th> <th>TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tranche ferme</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rémunération SPL</td> <td>21 350 €</td> <td>25 620 €</td> </tr> <tr> <td>Rémunération sous-traitance</td> <td>28 970,20 €</td> <td>34 764,24 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>50 320,20 €</td> <td>60 384,24 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une partie des frais inhérents à ce contrat sera prise en charge par la Fondation Favier dans le cadre d'une convention de partenariat ad hoc.</p>	Mission	Délai d'exécution (AMO)	Formalisation d'une convention partenariale d'études	3 semaines	Etudes préalables	6 semaines	Faisabilités architecturales	8 semaines	Faisabilité financière et juridique	2 semaines		HT	TTC	Tranche ferme			Rémunération SPL	21 350 €	25 620 €	Rémunération sous-traitance	28 970,20 €	34 764,24 €	Total	50 320,20 €	60 384,24 €
Mission	Délai d'exécution (AMO)																										
Formalisation d'une convention partenariale d'études	3 semaines																										
Etudes préalables	6 semaines																										
Faisabilités architecturales	8 semaines																										
Faisabilité financière et juridique	2 semaines																										
	HT	TTC																									
Tranche ferme																											
Rémunération SPL	21 350 €	25 620 €																									
Rémunération sous-traitance	28 970,20 €	34 764,24 €																									
Total	50 320,20 €	60 384,24 €																									
2023DEC0005	20.01.2023	<p>Convention d'honoraires avec Maître Florent HAUCHECORNE, avocat à la Cour, demeurant 99, rue de la Boétie à Paris (75008) représentant Madame Carole BLOUET, agent de police municipale, bénéficiaire de la protection fonctionnelle dans le cadre des faits de violences volontaires commis à son encontre le 16 janvier 2023. Le montant forfaitaire des honoraires au titre de la procédure de première instance est fixé à 1 880 € HT.</p>																									

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, et par 31 voix pour

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation des décisions du Maire ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 16 février 2023

Secrétaire de séance
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

